



AdobeStock©Pixel-Shot

## JEUNESSE(S) ET ENGAGEMENT(S) EN OCCITANIE COMPRENDRE, ENCOURAGER, ACCOMPAGNER

### Éditorial du Président



#### *L'élan de la jeunesse d'Occitanie : un appel à l'action collective*

L'engagement des jeunes constitue le socle vibrant de notre société, un élan propice au progrès et à la transformation. La pandémie de la COVID-19 a durement éprouvé notre jeunesse, ébranlant non seulement son moral mais également ses perspectives d'avenir. Les difficultés liées à l'emploi, aux études, à l'apprentissage, ainsi que les entraves à l'accès au logement, au transport et à la mobilité ont particulièrement touché nos jeunes, notamment dans les zones rurales.

Cependant, malgré ces défis de taille, nos jeunes continuent de se mobiliser avec ardeur pour des causes cruciales, telles que l'éducation, le sport, la culture, le climat et l'environnement. Ils sont les porteurs d'idées novatrices et d'une vision audacieuse pour l'avenir, méritant une écoute attentive de leurs besoins et une réponse adaptée de la part de notre société.

Dans cette optique, le Conseil régional d'Occitanie, en qualité de leader des politiques jeunesse, doit œuvrer de concert avec les réseaux associatifs et les professionnels de la jeunesse.

Le CESER s'engage pleinement dans cette dynamique en identifiant quatre axes prioritaires qui guideront notre action. Tout d'abord, nous préconisons des actions concrètes en adoptant une approche transversale et cohérente pour la co-construction des politiques de jeunesse. Ensuite, il est essentiel de faciliter l'engagement des jeunes et mieux les informer dans leur territoire de vie. Par ailleurs, il convient d'encourager, d'accompagner et de valoriser l'engagement des jeunes. Favoriser la participation civique des jeunes est un levier fondamental. Nous devons créer des espaces de débat et de prise de décision où les jeunes pourront exprimer leurs opinions et contribuer activement à la vie démocratique de notre région. Leur implication renforcera la cohésion sociale et nourrira une citoyenneté active et responsable. Enfin, nous appelons à un soutien financier substantiel en faveur des associations et structures du réseau de jeunesse. Ces acteurs de terrain jouent un rôle crucial dans l'encadrement et l'animation des initiatives jeunes, méritant une reconnaissance tangible de leur contribution à la société.

L'engagement des jeunes représente un enjeu majeur de notre société. Fort de ses recommandations, le CESER appelle à une mobilisation collective de tous les acteurs, des institutions aux associations en passant par les entreprises, pour créer un environnement propice à l'épanouissement de la jeunesse d'Occitanie. Ensemble, nous pouvons bâtir un avenir où nos jeunes pourront non seulement s'épanouir pleinement mais aussi contribuer de manière active à la vie de la société et influencer positivement les politiques publiques. C'est un appel à l'action collective, un appel à construire un avenir où la jeunesse d'Occitanie sera la force motrice d'une société en constante évolution.

Jean-Louis CHAUZY

Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée



**Olivier-Ronan RIVAT**  
Président de la Commission  
Éducation - Formation -  
Emploi - Jeunesse - Enjeux  
de société



**Beatriz MALLEVILLE**  
Rapporteuse

**Synthèse de l'Avis voté le 12 décembre 2023 et préparé par la Commission Éducation - Formation - Emploi - Jeunesse - Enjeux de société**

L'engagement procure une satisfaction personnelle mais il s'agit également d'un acte bénévole, tourné vers autrui qui pallie parfois des politiques publiques insuffisantes. Cette démarche participe au développement personnel des jeunes, trop souvent considérés comme désengagés alors qu'ils s'investissent pleinement notamment dans les causes humanitaires, internationales ou pour le climat. Les formes d'engagement ont évolué au fil du temps et la jeunesse d'Occitanie suit le cours de cette évolution.

**UNE AUTOSAISINE DU CESER S'APPUYANT SUR UN DIAGNOSTIC DE L'ENGAGEMENT DES JEUNES**



En moyenne, 38 % des Français donnent de leur temps, en 2023 ; 37% parmi les femmes et 38 % parmi les hommes - Source : CRAJEP

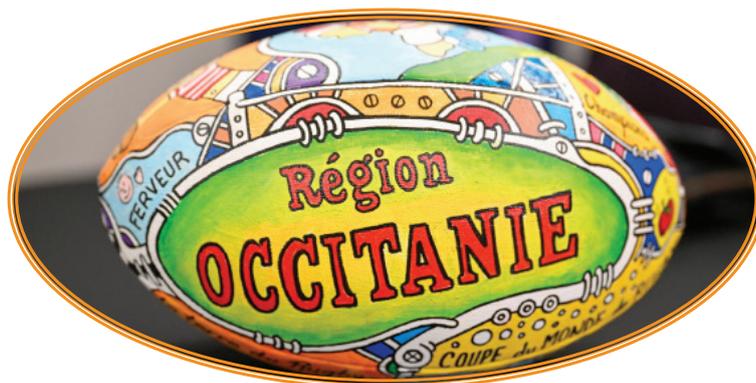
Même si les Français considèrent à 82 % l'engagement comme une valeur positive, ils ne sont que 38 % à donner de leur temps en 2023. Cependant, les jeunes semblent plus enclins à le faire soit 44 % d'entre eux. Alors que 71 % des Français considèrent que s'engager dans une association est efficace, seulement 22,8 % le font réellement. Les jeunes ont augmenté leur participation dans les associations de 2016 à 2022 (soit 45 % en 2022) et ont une participation relativement équivalente en Occitanie et en France. Leur engagement dans le bénévolat augmente de 2010 à 2023 contrairement aux plus âgés et est plus fort chez les diplômés. Les statistiques s'accordent à démontrer que l'engagement est diversifié chez les Français et la jeunesse.

Si l'on dresse le portrait de la jeunesse d'Occitanie et de sa démographie, la région se caractérise par une grande diversité territoriale et des disparités démographiques. Il s'agit d'une région vieillissante mais attractive pour les étudiants. Les données chiffrées démontrent également une satisfaction des jeunes par rapport à leur situation actuelle soit 57 % en 2021 et un engagement important dans les associations, le sport, les loisirs et la culture de 2017 à 2021. Les statistiques sur l'emploi et la formation montrent un chômage des jeunes supérieur à la moyenne française notamment en 2019 et une augmentation de ceux éloignés de l'emploi en 2020. La moyenne des non diplômés reste élevée en Occitanie soit 17,3 %. Malgré une forte attractivité, elle fait partie des régions les plus pauvres pour les moins de 30 ans.

Or, il est important de souligner que la précarité des jeunes peut constituer un frein à leur engagement.

## UN ENGAGEMENT IMMÉDIAT ET DIVERSIFIÉ

Les engagements des jeunes sont singuliers et multiples, plus axés sur du court terme avec une volonté de se rendre utile. En 2023, les causes qui les motivent sont essentiellement le changement climatique, le pouvoir d'achat et les sports et loisirs. De plus, ils restent très attachés au respect de leurs valeurs dans les entreprises.



© Laurent Boutoumer - Région Occitanie

En lien avec les politiques publiques, leur engagement prend des formes multiples allant du Service national universel (SNU), du Service civique, des Conseils municipaux, départementaux et régionaux des jeunes, des Conseils académiques de la vie lycéenne (CAVL), du Corps européen de solidarité (CES), du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), des chantiers de jeunes bénévoles, des sapeurs-pompiers à l'engagement militaire.

D'autres formes d'engagement peuvent les motiver telles que la participation aux élections, les consultations, les syndicats, les différentes associations, les médias sociaux.

Ces engagements leur permettent de participer activement aux politiques publiques, d'influencer les décisions et de contribuer à la construction d'une société qui reflète leurs valeurs et leurs préoccupations.

## UN ENJEU DE POLITIQUE RÉGIONALE, DES DISPOSITIFS DYNAMIQUES SUR LE TERRITOIRE RÉGIONAL

© Pouchard Sébastien - Région Occitanie



La Région Occitanie est le chef de file en matière de jeunesse et a développé, en 2023, un plan Jeunesse avec la mise en place d'un nouveau Conseil Régional des Jeunes, la création d'un label « Engagement Occitanie », une consultation annuelle des lycéens et rencontres itinérantes et, dès la rentrée prochaine, la mise en place d'un agenda climat dans les lycées.

Le CESER regrette que les réseaux de jeunesse et d'éducation populaire n'aient pas été associés à cette initiative.

Pourtant, de nombreuses initiatives parsèment le territoire régional notamment dans le domaine du numérique et des réseaux sociaux, telles que « la boussole des jeunes » ou « JeVeuxAider.gouv.fr ». Il existe également un nombre important d'organismes et de lieux dédiés (le pôle associatif DIVE, l'association Tarn-et-Garonne aux grandes écoles, le CFAI Henri MARTIN, le CRAJEP, le CRIJ Occitanie...). Ces différents organismes ont été auditionnés par le CESER et ont fait part de leur expérience en matière d'engagement. Des jeunes rencontrés au CRIJ Occitanie ont également témoigné de leur fort engagement.

## DES FREINS À L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Toutefois, des freins persistent tels que le chômage, la précarité et des problèmes de santé. Le Covid a accentué ces situations difficiles, rendant les jeunes plus vulnérables et les freinant dans leur dynamique d'engagement.

Si l'on étudie leur engagement politique, de 1980 à 2018, on constate une défiance des jeunes vis-à-vis de la politique et une augmentation de la demande d'État, d'altruisme et la volonté d'être gouvernés non seulement par un régime démocratique mais aussi par d'autres modèles.

Des problèmes de mobilité, de logement, de transport et d'offre en matière d'engagement apparaissent notamment lorsqu'ils habitent en milieu rural. Ils ont plus de difficulté à participer à la vie démocratique et ont pourtant une bonne implication dans le bénévolat en raison de leur attachement à leur territoire. Leur lieu de vie dans les quartiers défavorisés met souvent en difficulté leur engagement qui peut prendre des tournures revendicatives. Les enjeux sont donc multiples suite au constat de manque de lisibilité ou d'inadaptation de l'offre, il est donc nécessaire de développer des politiques transversales, d'aller vers les jeunes, d'être à leur écoute pour adapter l'offre à leurs besoins.

## LES PRÉCONISATIONS DU CESER

Le CESER œuvre en faveur de l'engagement des jeunes qui ne peut se faire qu'à travers une compréhension de leurs freins, mais aussi en les encourageant et en les accompagnant.

Ses préconisations suivent quatre axes principaux visant à co-construire des politiques de jeunesse transversales et cohérentes ; à faciliter leur engagement et à mieux les informer dans leur territoire de vie ; à encourager, accompagner et valoriser leur engagement et accompagner les porteurs de projet.

### **Axe 1 : Co-construire des politiques de jeunesse transversales et cohérentes**

Le CESER préconise d'adopter une approche transversale et cohérente, en impliquant les corps intermédiaires, en favorisant la collaboration entre les acteurs et en construisant des politiques publiques solidaires, pour créer un environnement propice à l'engagement et répondre efficacement à leurs besoins et aspirations. Enfin, il est essentiel que le Conseil régional d'Occitanie s'engage à présenter une évaluation détaillée annuelle de son Plan Jeunesse 2023.

### **Axe 2 : Faciliter l'engagement des jeunes et mieux les informer dans leur territoire de vie**

Le CESER considère que l'engagement ne peut se développer qu'en aidant les jeunes à sortir de leur précarité, en soutenant les associations jeunesse en milieu éducatif, en les informant sur les aides disponibles et en les accompagnant dans leur parcours professionnel. Par ailleurs, leur territoire de vie influe fortement sur leur engagement et il est essentiel que les politiques publiques adaptent l'offre d'engagement en fonction des territoires, notamment ruraux où il convient de développer le transport et le logement. Enfin, le CESER préconise de rendre davantage lisible l'offre existante car on note trop souvent une multiplicité de dispositifs insuffisamment valorisés.

### **Axe 3 : Encourager, accompagner et valoriser l'engagement des jeunes**

Le CESER préconise également de favoriser la participation civique en organisant des forums ou des conseils consultatifs et l'engagement au sein des lycées et CFA. Afin d'accompagner les jeunes, il est recommandé au Conseil régional d'Occitanie de développer et de présenter son offre de bénévolat à travers la carte jeune ou son site web. Enfin, la mise en place d'actions de sensibilisation et de valorisation de leurs compétences poursuit cet objectif.

### **Axe 4 : Accompagner les porteurs de projet**

Le CESER préconise de soutenir financièrement les associations et les structures du réseau de jeunesse. Par ailleurs, la mise à disposition d'espaces qui leur sont dédiés permettra leur cohésion.

## CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

### Siège

18 allées Frédéric Mistral  
31077 Toulouse Cedex 4  
Tél. 05 62 26 94 94  
Fax 05 61 55 51 10  
ceser@ceser-occitanie.fr

### Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 22 93 42  
Fax 04 67 22 93 94  
ceser@laregion.fr

[www.ceser-occitanie.fr](http://www.ceser-occitanie.fr)



L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargée de mission : Lydie CREMONA ■ [lydie.cremona@ceser-occitanie.fr](mailto:lydie.cremona@ceser-occitanie.fr) ■ tél : +33 5 62 26 94 76

Secrétariat : Carole BARONCHELLI ■ [carole.baronchelli@ceser-occitanie.fr](mailto:carole.baronchelli@ceser-occitanie.fr) ■ +33 5 62 26 94 90